

Fiche d'information publiée par la Deutschschweizer Volksschulämter-Konferenz (DVK)

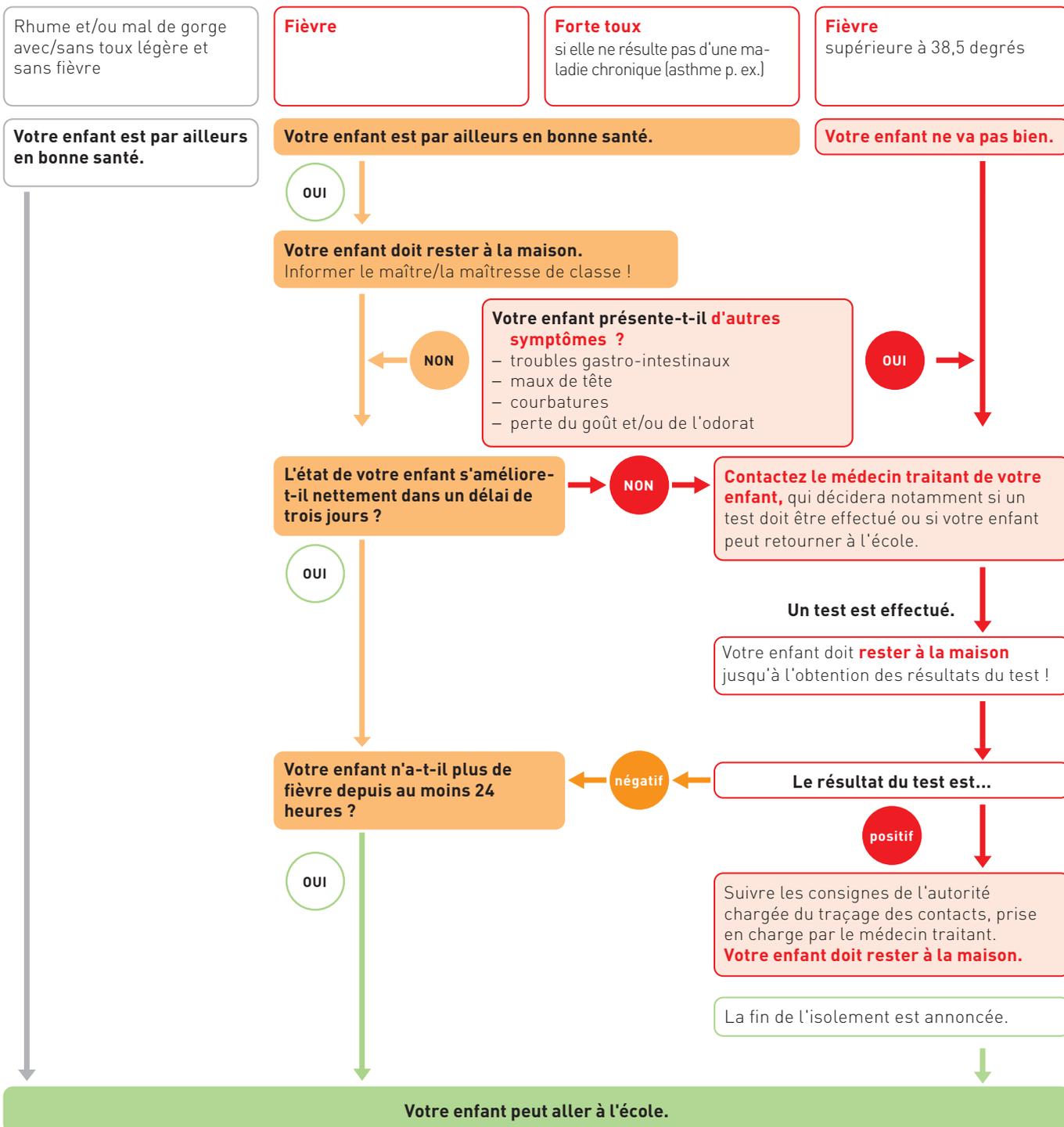
Procédure en cas de symptômes de maladie ou de rhume chez les enfants d'école enfantine ou d'école primaire (cycles 1 et 2)

Informations et recommandations à l'usage des parents

Quand votre enfant doit-il rester à la maison ?

S'il présente au moins un des symptômes suivants.

Les symptômes d'une maladie chronique connue ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de son état.



Si un enfant qui présente des symptômes qui font penser au COVID-19 a eu des contacts étroits avec une personne symptomatique (enfant de plus de 12 ans ou adulte), la suite de la procédure dépend du test effectué chez cette personne. Si le test de la personne-contact est positif, votre enfant doit être testé lui aussi.